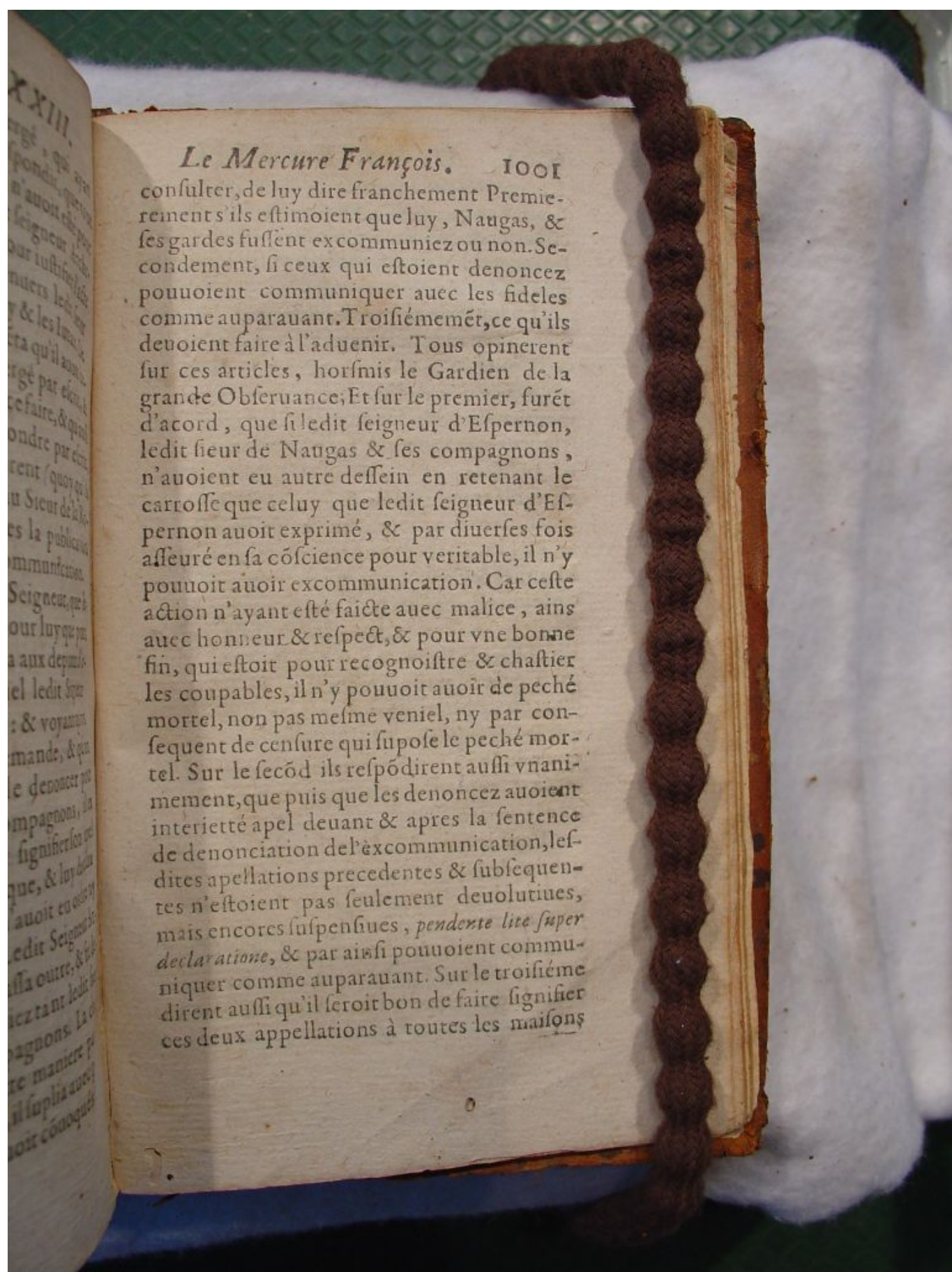
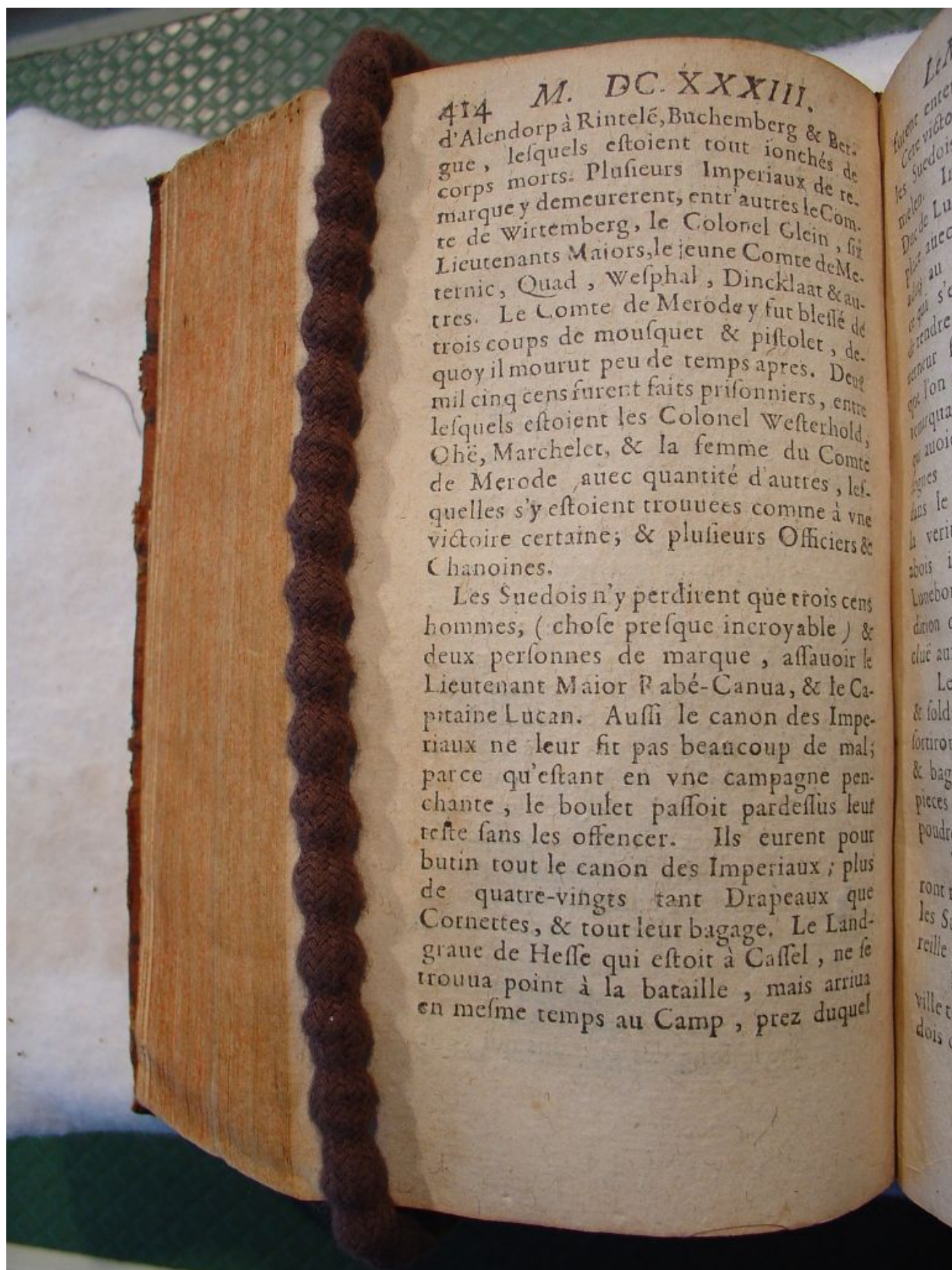


1633_1001.jpg



1633_0414.jpg



1633_1002.jpg



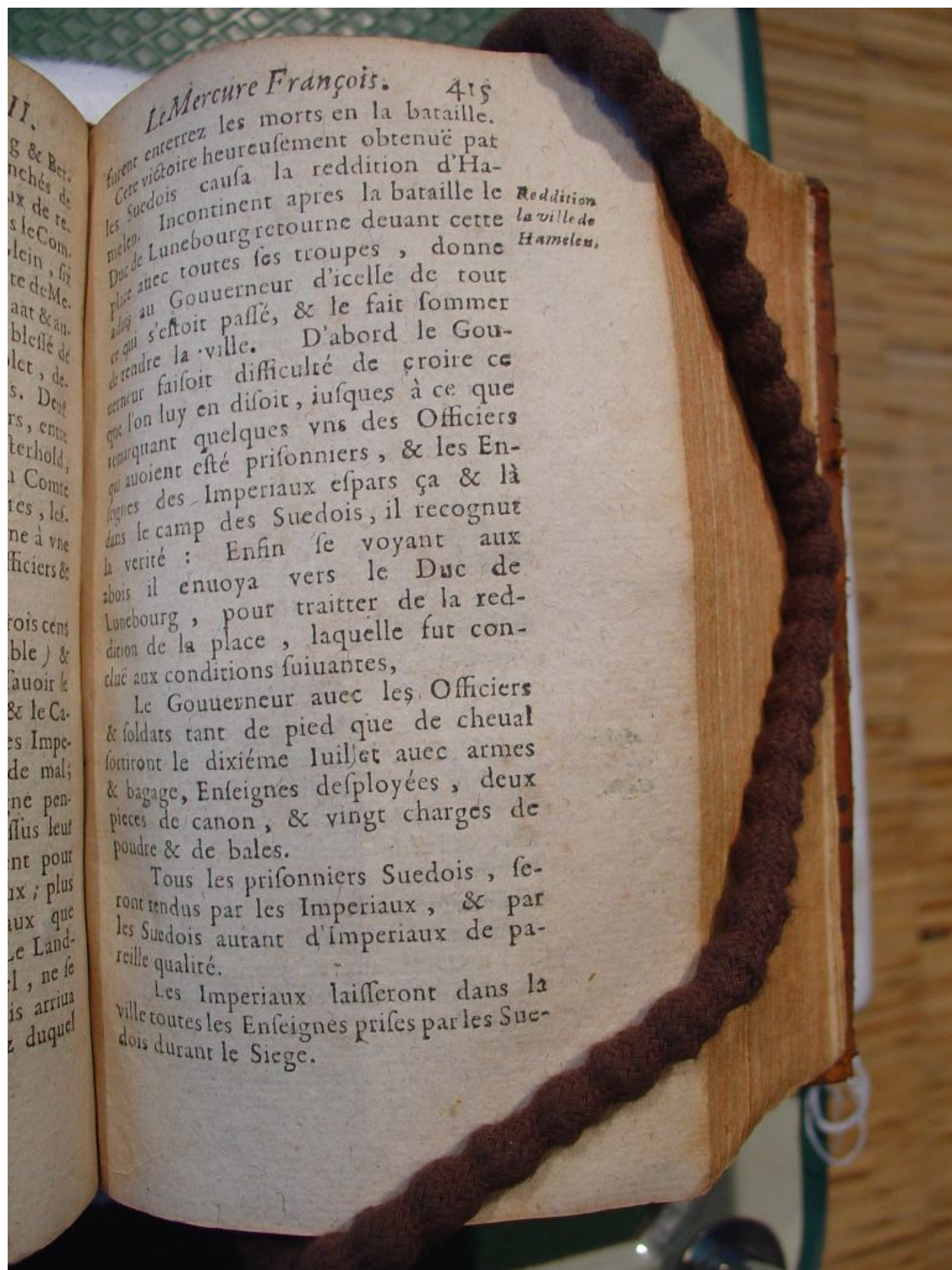
1002 M. DC. XXXIII.

Religieuses, & à tous autres qu'il appartient droit, à ce que l'on ne fist plus de scrupule de côuerter & communiquer avec eux, & qu'on les receust librement par toutes les Eglises & ailleurs.

En suite de cecy ledit Seigneur d'Espernon commanda de faire publier par tous les carrefours de la ville, & aux maisons Religieuses ce que dessus. Le 9. dudit mois ce commandement fut executé; dequoy ledit seigneur Archeuesque fut grandement offensé, en fit ses plaintes tât en particulier qu'aux assemblées publiques, & pour tesmoigner le ressentiment qu'il en auoit, fit signifier le 22. de Nouëbre aux Superieurs des Feuillans, Minimes & Capucins la sentence donnée contre lesdits Religieux le 18. dudit mois, de laquelle ils se sont declarez appellans à nostre saint Pere le Pape, & fait signifier leur apel par Tartas Notaire Apostolique dès le 15. dudit mois de Nouembre dernier, fondé sur ce que ladite sentence est nulle pour l'incompétence du Iuge, iniuste, iniurieuse, donnée sans cause, & contenant plusieurs choses contraires à la verité.

Pour le regard de l'oracle rendu par l'Esuesque de Nantes, comme sa reputation le rendoit plus celebre, aussi l'on y proceda avec plus de respect. On luy en reseruiut premierement par des lettres particulieres que le secret a tenu suprimées & la bienlece cachées. Depuis l'on luy en reseruiut

1633_0415.jpg



1633_1003.jpg

Le Mercure François.

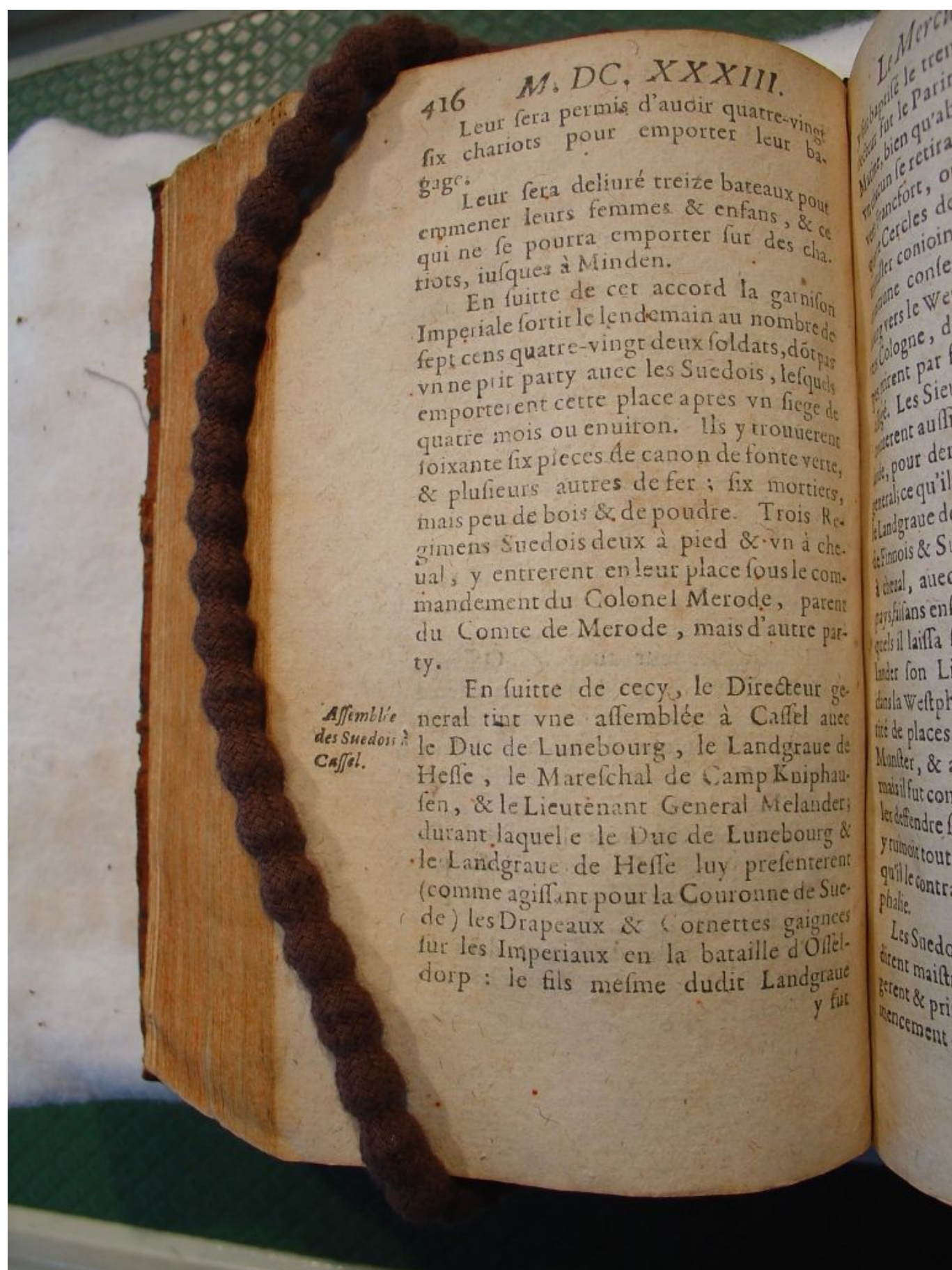
1003

gros & sous le nom de tout le Clergé d'Aquitaine, comme il se void dans le liure qui fut tiré de la presse & communiqué au public, dont le frontispice estoit tel, *Henricy Archiepiscopi Burdigalensis, &c. & estoit daté & signé Lutetia Parisiorum, pridie Non. Jan. 1634. Venerabilis in Domino frater & Prasul Illustrissime, fratres ac servi tui obsequentissimi Henricus Archiepiscopus Burdigalensis & Primas Aquitaniae, eiusdemque Provinciae Clerus vniuersis.*

On en fit encor de grandes instances à la personne & à tous Messieurs les Prelats assemblés pour ce sujet à Paris l'an suivant Enfin l'on pretendit auoir tiré le desauent des premiers sentimens dudit sieur Euesque de Nantes, comme il se void dans la piece qui fut lors imprimée sous ce titre, *Apolo- gie pour Monseigneur l'Archeuesque de Bordeaux & pour Monseigneur l'Euesque de Nantes, touchant l'excommunication declarée contre le sieur de Naugas & ses complices gardes de Monsieur d'Espernon.*

Toutes ces contestations ne sont que le prelude des disgraces qui deuoient arriuer entre le Gouverneur & l'Archeuesque, & comme les auant-coureurs de la malheureuse rencontre de ces deux grossès testes, qui se heurterent si rudement, qu'il a fallu que les deux plus puissantes Couronnes du monde, la Majesté & la Saincteté, se soient entremises de leurs differens, pour en examiner la iustice & en determiner la satisfactiō, en voicy le narré.

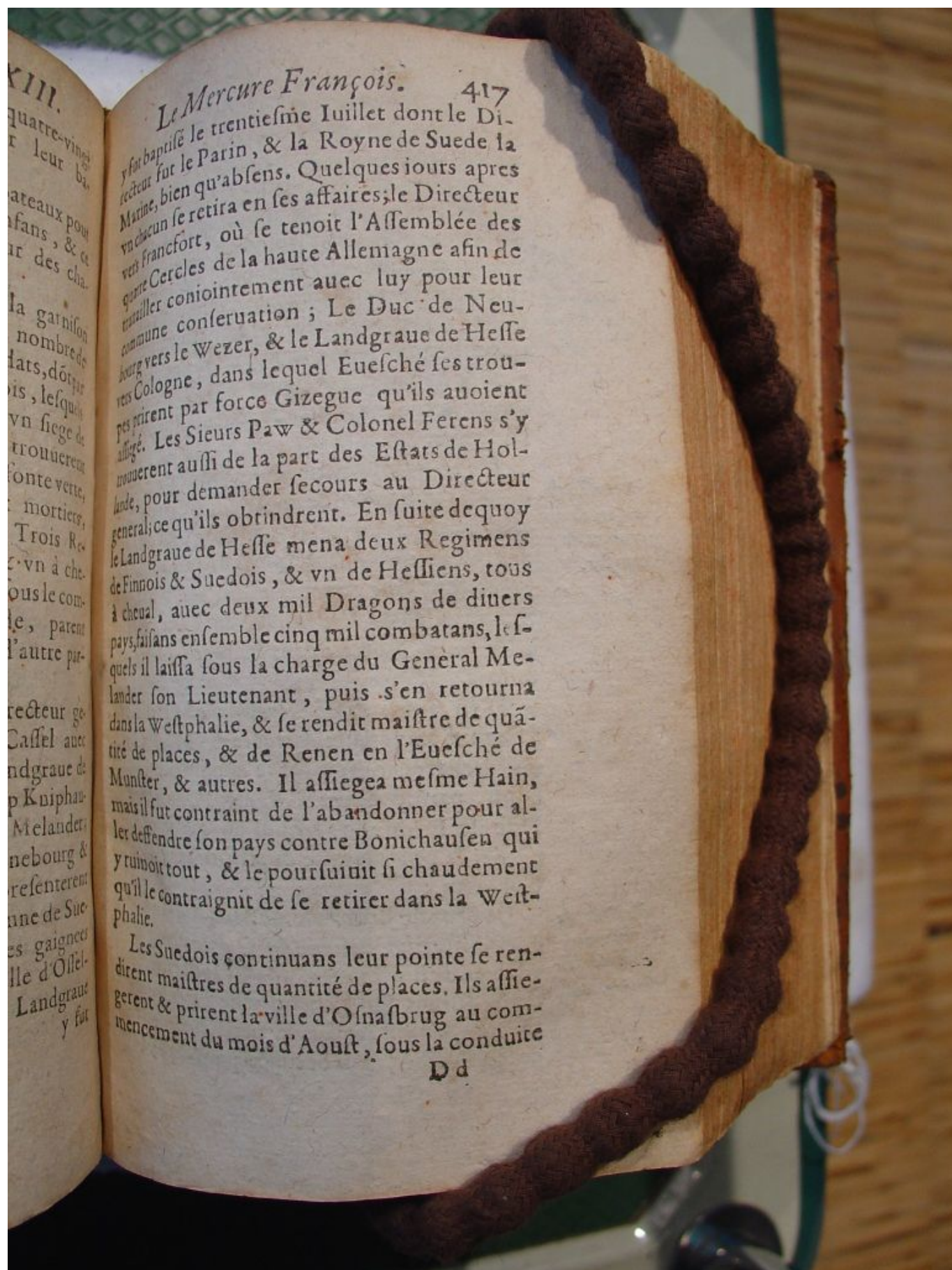
1633_0416.jpg



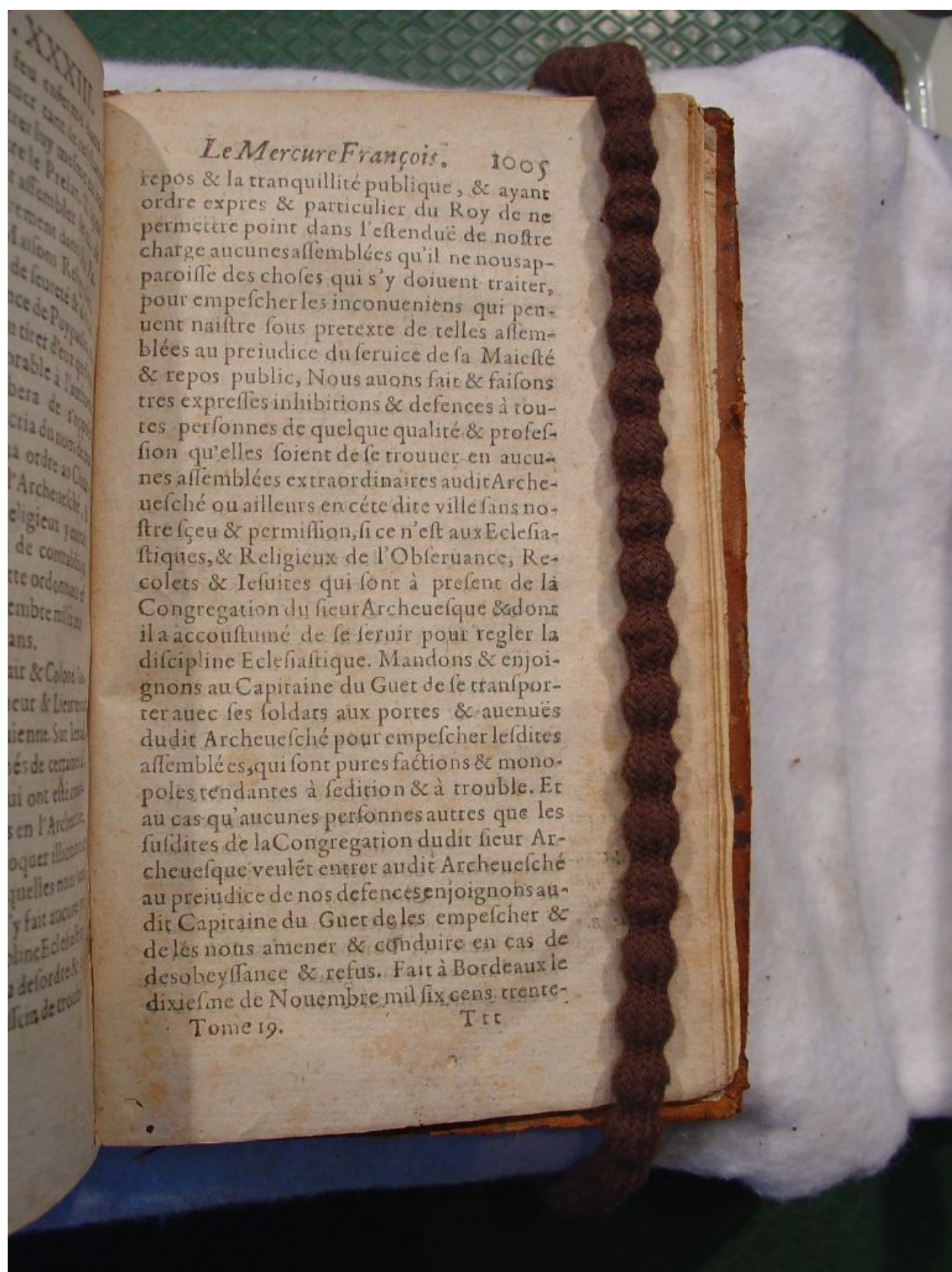
1633_1004.jpg



1633_0417.jpg



1633_1005.jpg



1633_0418.jpg

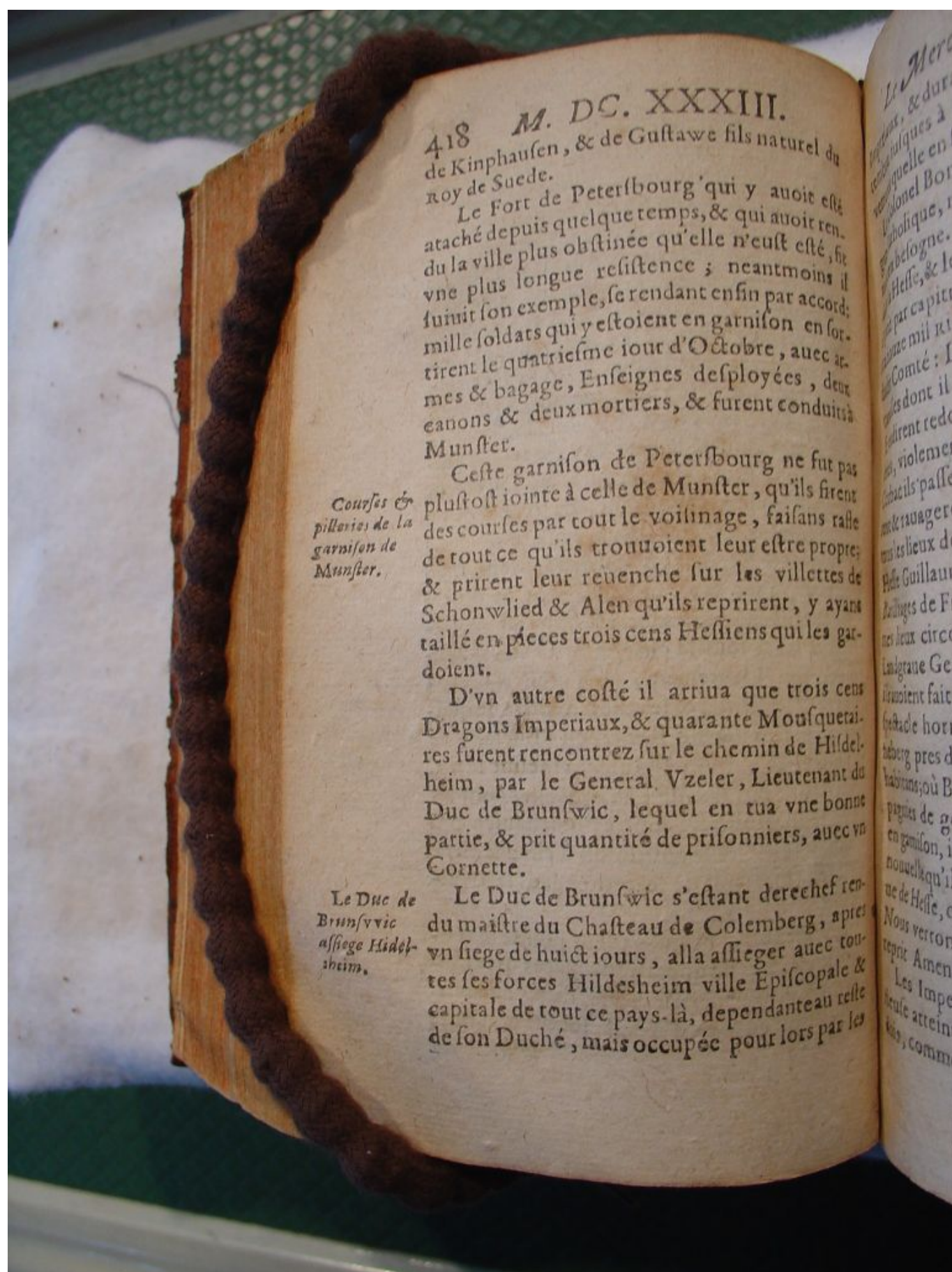


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan